

1 Decembre 2009

## Déclaration d'engagement

**Nous, participants à la Conférence à haut niveau du réseau méditerranéen (MedNet) du Groupe Pompidou réunis à Strasbourg, le 1 Décembre 2009,**

1. considérant les activités du Groupe Pompidou dans la région méditerranéenne depuis les dix années qui ont suivi la conférence de Malte de 1999 et notamment la création du réseau MedNET en 2006;
2. se félicitant des résultats obtenus du réseau MedNET et de l'engagement de ses pays membres ;
3. ayant pris connaissance des conclusions et des propositions de **l'étude de faisabilité** sur la création d'un observatoire méditerranéen des drogues et des toxicomanies, menée par le Groupe Pompidou;
4. reconnaissant l'importance de développer des politiques drogues intégrant les principes du système international de contrôle des drogues garantis par les conventions des Nations Unies;
5. soulignant le besoin vital de mesures dans le domaine de la prévention, du traitement, de l'application de la loi, de l'échange de bonnes pratiques et de la coopération régionale;

**Nous affirmons notre engagement à l'égard du réseau méditerranéen (MedNet) dirigé et coordonné par le Groupe Pompidou et nous engageons à soutenir activement le réseau en :**

- établissant les bases pour la création de systèmes au niveau national pour la collecte de données sur l'offre et la demande de drogues dans chaque pays participant de la rive sud de la Méditerranée;
- promouvant l'utilisation de connaissances fondées sur des faits validés pour le développement de politiques drogues et de pratiques;
- favorisant la communication entre professionnels de diverses disciplines, représentants du gouvernement, professionnels et chercheurs en leur donnant une forum ouvert pour la discussion, l'échange de vues et les meilleures pratiques dans l'optique de développer des approches innovatrices;
- reconnaissant la nécessité pour MedNET de travailler efficacement avec d'autres organisations européennes et internationales en premier lieu la Commission Européenne, et l'OEDT afin d'améliorer la qualité des politiques drogues nationales et internationales, de faciliter la coordination des activités et d'éviter les chevauchements.

**Par conséquent, nous**

- approuvons les propositions du rapport de faisabilité ;
- adoptons le programme de travail MedNET 2010, en reconnaissant qu'il est fondé sur le principe de dialogue ouvert, flexible et réactif et qu'il contribuera au développement et à la promotion de réponses efficaces et appropriées à l'usage de drogues et aux problèmes qui en découlent dans les domaines de la prévention, du traitement, de l'application de la loi à travers l'échange de bonnes pratiques et la coopération régionale ;
- reconnaissons le rôle du Groupe Pompidou en vue de favoriser la coopération entre les pays de la méditerranée et de consolider le réseau MedNET ;
- mettons à disposition l'expertise et les fonds nécessaires pour réaliser des activités et des programmes et de faciliter l'organisation d'évènements nationaux et régionaux ;
- invitons tous les états intéressés à participer à ces efforts.